

Lettre d'informations

Au sommaire

Développer les compétences expérimentales et les évaluer

Développer les compétences expérimentales et les évaluer

I. Des constats

La nouvelle forme des sujets d'ECE au baccalauréat S a confirmé l'évolution entamée les années précédentes, notamment en ce qui concerne le choix du mode de communication des résultats et introduit une nouvelle exigence (la proposition d'une stratégie de résolution d'un problème scientifique). Le passage des capacités aux compétences a modifié non seulement la nature et les modalités de l'évaluation mais, en amont, les pratiques de classe. Enfin, la mise en œuvre de l'épreuve finale est source de contraintes organisationnelles un peu plus grandes que par le passé.

La session 2013 s'est déroulée au mieux grâce à l'implication et l'investissement de tous. Elle a permis d'effectuer, au niveau national, un certain nombre d'observations qui débouchent sur quelques pistes de travail.

II. Une aide à l'évaluation lors de l'épreuve finale

Une difficulté est parfois ressentie pour évaluer les 4 étapes en utilisant les curseurs dans le temps de l'épreuve.

L'Inspection Générale et le groupe de travail national ont donc élaboré un document d'aide à l'évaluation (voir annexe 1). Celui-ci propose une clé dichotomique pour l'étape 3 et, pour les autres, un ensemble de 3 critères faciles à manier.

III. Quelques conseils pour les pratiques de classe.

Le suivi des épreuves a mis en évidence une difficulté, pour les élèves, à proposer des stratégies mais surtout à communiquer leurs résultats de façon optimale ; la formation dans ces domaines doit donc être confortée. Elle s'inscrit dans un contexte plus général qu'il convient de préciser.

Les compétences ont fait leur apparition au collège voici plusieurs années avec le socle commun et ont donné lieu à une évolution des pratiques. Les apprentissages et les évaluations mono capacitaires sont toujours menés mais s'accompagnent, dès que possible de situations de mobilisation et d'une possibilité de recours au choix pour les élèves. Les évaluations concomitantes sont plus globales.


Au lycée le développement des compétences, qu'elles soient transversales ou plus spécifiques aux disciplines scientifiques et aux SVT en particulier, se poursuit. Ce sont elles qui doivent être visées d'emblée dès la 2^{nde} même si certains apprentissages mono capacitaires peuvent nécessiter d'être confortés chez quelques élèves. Les différents temps d'enseignement (disciplinaires, d'exploration et AP) y contribuent de façon complémentaire. Un document de comparaison des épreuves d'ECE de SVT et de Sciences physiques et chimiques a été élaboré au niveau national (voir annexe 2). En dépit de quelques différences de typologie des sujets et de vocabulaire, il est évident que les 2 disciplines contribuent conjointement au développement des mêmes compétences et que les formations doivent être mises en synergie.

Dans l'enseignement de la discipline, on privilégiera une association maximale des élèves à la démarche que ce soit lors des séances en classe entière ou en groupes. Les activités mises en œuvre doivent faire progresser l'investigation et être mises à profit de façon pertinente pour le développement et l'évaluation des compétences. Rappelons que cette dernière :

- doit porter sur une compétence ciblée, judicieusement choisie en fonction du contexte de travail et des acquis des élèves et non sur l'ensemble de ce qui est sollicité au cours d'une séance.
- Doit permettre aux élèves de progresser par une confrontation de productions, l'apport de conseils, de corrections, de solutions non envisagées.....

Proposer une stratégie est une compétence nouvellement introduite ; la réflexion sur la conduite de l'apprentissage afférent mérite d'être poursuivie. Quelques pistes peuvent être données :

- de la rigueur est attendue : en effet, il est demandé à la fois de proposer une méthode, un moyen d'évaluer les résultats ainsi que la nature des résultats attendus.
- Cela suppose de la part des élèves de mobiliser des acquis concernant des outils, des techniques, des procédés, des méthodes.....On ne peut solliciter cette compétence qu'à condition d'être certain que les élèves puissent y répondre. A noter cependant que les



acquis d'autres disciplines (les sciences physiques et chimiques notamment) peuvent et doivent être pris en compte. Outre les notions, de nombreux outils et méthodes

sont communs. Ex : on peut imaginer que des élèves pensent à réaliser une chromatographie, même si la technique n'a jamais été utilisée en SVT, à condition qu'elle ait été vue en SPC. Nous vous recommandons de prendre connaissance des programmes et des activités mises en œuvre dans cette discipline.

La communication des résultats est la compétence la moins bien maîtrisée par les élèves. La session dernière a montré que certains se contentent de décrire leurs résultats en quelques phrases ou que, quand ils recourent à des modes de communication plus spécifiques, la production n'est pas optimale. La formation dans ce domaine doit donc être confortée ; la dernière page de l'annexe 1 qui fournit des critères pour l'évaluation de cette compétence pourra avantageusement servir d'outil pour conduire les apprentissages. 3 critères ont été retenus : la technicité, l'apport de renseignement et l'apport de sens. L'apport de renseignements suppose parfois de combiner plusieurs formes de communication. L'apport de sens consiste à adapter la production au problème posé par le sujet : il s'agit de :

- donner explicitement les informations obtenues dans l'étape 2
- préparer l'interprétation attendue à l'étape 4

A noter que le stage proposé cette année au PAF et intitulé « Réforme du lycée et compétences » va être reconduit l'an prochain afin de permettre une poursuite de la réflexion sur l'évolution de nos pratiques.